

**Rubrique 1 : Identification de la substance et de la société****1.1 Identificateur de produit**

Forme du produit :	Mélange
Identification de la substance :	Oxyde d'yttrium dispersé dans des essences minérales
Nom du produit :	NYACOL® Y-Min
Synonyme :	Oxyde d'yttrium
N° CAS :	1314-36-9
N° d'index :	Non disponible
N° EINECS :	215-233-5
N° d'enregistrement REACH :	Non enregistré par NNT
Nanoformes :	Sans objet pour Y-Min
Formule :	Y <sub>2</sub> O <sub>3</sub>

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations recommandées :	Électronique
Restrictions en matière d'utilisation :	Réservé exclusivement à un usage industriel, n'est pas destiné à un usage alimentaire, pharmaceutique ou domestique.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Identification de la société :	Nyacol Nano Technologies, Incorporated Megunko Road, P.O. Box 349, Ashland MA 01721, États-Unis +1 508-881-2220
Contact par courriel :	<a href="mailto:info@nyacol.com">info@nyacol.com</a>
Site Web :	<a href="http://www.nyacol.com">www.nyacol.com</a>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

En cas d'urgence :	USA/Canada CHEMTREC : 1-703-527-3887 International CHEMTREC : 1-703-741-5970 24 heures/24, 7 jours/7
--------------------	--

**Rubrique 2 : Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

## Classification GHS-US

Tox. aspi. 1 ; H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H227 Liquide combustible.

## Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Tox. aspi. 1 ; H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H227 Liquide combustible.

**2.2 Éléments d'étiquetage SGH**

Mention d'avertissement : Danger

Risques déterminant les composants de l'étiquetage :

Mention(s) de danger :

Distillat de pétrole, numéro CAS 64742-48-9  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H227 Liquide combustible.

Conseil(s) de prudence :

P210 Conserver à l'abri de la chaleur.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse, de la poudre chimique et du brouillard d'eau.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à toutes les réglementations fédérales, nationales et locales en matière d'environnement.**2.3 Autres dangers**

Évaluation PBT/vPvB non disponible du fait que l'évaluation de sécurité chimique n'est pas requise ou n'est pas effectuée.

#### 2.4 Toxicité aiguë inconnue (SGH des États-Unis)

Aucune donnée n'est disponible.

### Rubrique 3 : Composition/informations sur les ingrédients

#### 3.1 Caractérisation chimique : mélanges

Description : mélange formé par les composants suivants.

Nom du composant :	Identificateur de produit	Classification SGH	Pourcentage en masse
Naphta (pétrole), hydrotraité lourd : REACH : 05-2117294564-33-0000	CAS : 64742-48-9 EINECS : 265-150-3 Index : 649-327-00-6	Tox. aspi. Catégorie 1 H304 Liquides inflammables Catégorie 4 H227	50-60
Oxyde d'yttrium : REACH : Non enregistré par NNT.	CAS : 1314-36-9 RTECS : OM3850000	Non classé.	35
Copolymère REACH : non enregistré	Secret commercial, pas une substance dangereuse	Non classé	5-10

Impuretés : Présentes à un niveau inférieur à celui qui doit être pris en considération pour la classification

Additifs stabilisants : Aucun

Le fournisseur n'a actuellement pas connaissance d'ingrédients supplémentaires classés et contribuant à la classification de cette substance.

Voir la section 16 pour la liste des risques identifiés ci-dessus.

Caractéristiques de la nanoforme : Sans objet pour Y-Min

### Rubrique 4 : Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire :	Rincer immédiatement et à grande eau pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières écartées pendant le rinçage afin de nettoyer la surface entière de l'œil et des paupières. Consulter un médecin.
Contact cutané :	Laver la peau abondamment à l'eau et au savon pendant quelques minutes. Consulter un médecin si une irritation cutanée se développe ou persiste.
Inhalation :	Éloigner la victime de la source d'exposition. Consulter immédiatement un médecin en cas d'irritation des voies respiratoires, de vertiges, de nausées ou de perte de conscience. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion :	Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.
Équipement de premiers secours :	Station de lavage des yeux.
Conseils aux médecins :	Distillat de pétrole : En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer une pneumonie chimique.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les concentrations de vapeurs/aérosols supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires ; elles peuvent provoquer des maux de tête, des vertiges, une anesthésie, une somnolence, une perte de conscience et d'autres effets sur le système nerveux central, y compris la mort. Aucun ingrédient répertorié par NTP, IARC ou OSHA comme étant cancérigène.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique et brouillard d'eau.  
Moyens d'extinction inappropriés : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammabilité du produit : Le matériau est inflammable. Les récipients sont sujets à une accumulation de pression s'ils sont exposés à la chaleur ou à un incendie.

Dangers particuliers résultant du produit chimique : Les vapeurs peuvent se déposer dans les zones basses ou se déplacer le long du sol jusqu'aux sources d'ignition. Le liquide flotte et peut s'enflammer à nouveau dans les eaux de surface.

Risque d'incendie : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Risque d'explosion : Le produit peut accumuler une charge statique susceptible de provoquer un incendie ou une explosion.

Réactivité : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter une tenue pare-feu complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

### Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Protection oculaire et gants imperméables. Un appareil respiratoire purificateur d'air approuvé doit être porté si un brouillard se forme.

##### 6.1.1 Pour les non-secouristes

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

#### 6.2 Précautions relatives à l'environnement

Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts, les eaux de surface et les voies d'eau.

#### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition. Absorber et/ou contenir le déversement avec des matières inertes comme du sable ou de la vermiculite. Ne figure pas sur la liste RCRA des déchets dangereux. Aérer la zone. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Porter un équipement de protection individuelle, y compris un appareil respiratoire adéquat.

#### 6.4 Références à d'autres rubriques

Pour plus d'informations sur les contrôles d'exposition, la protection individuelle ou les considérations pour la mise au rebut, voir les rubriques 8 et 13 de cette FDS.

### Rubrique 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes et de toute autre source d'ignition. Éviter le contact avec la peau. Éviter de générer un brouillard ou de la poussière durant l'utilisation. Protéger contre les charges électrostatiques. Le récipient vide peut retenir des résidus de liquide et des vapeurs et peut être dangereux. Ne pas couper, percer, meuler ou souder sur ou à proximité du récipient. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

##### 7.1.1 Mesures de précaution

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Par précaution, le port d'une tenue de travail standard est suggéré. Éloigner les sources d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'abri de la chaleur. Protéger contre les charges électrostatiques.

##### 7.1.2 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'inhalation ou l'ingestion. Des mesures d'hygiène professionnelles générales sont requises pour assurer une manipulation de la substance en toute sécurité. Ces mesures impliquent de bonnes pratiques personnelles et d'entretien (c'est-à-dire, un nettoyage régulier avec un équipement de nettoyage approprié), de ne pas manger, boire, ou fumer sur le lieu de travail et de porter des vêtements et des chaussures de travail standards, sauf indication contraire. Se laver les mains après avoir utilisé le produit. Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles réservées aux repas. Se doucher et changer de vêtements après avoir terminé son travail. Ne pas porter de vêtements contaminés chez soi.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec. Ne pas congeler. Éviter de contaminer l'eau. Aérer suffisamment les espaces d'entreposage et les salles de travail.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire n'est disponible. Se reporter à la sous-rubrique 1.2 de cette FDS.

## Rubrique 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Oxyde d'yttrium, n° CAS 1314-36-9

OSHA États-Unis	Plafond PEL OSHA (mg/m <sup>3</sup> ):	Non disponible
-----------------	--	----------------

Distillat de pétrole, CAS 64742-48-9

OSHA États-Unis	Plafond PEL OSHA (mg/m <sup>3</sup> ):	1 200 mg/m <sup>3</sup> MPT
-----------------	--	-----------------------------

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :	Utiliser une ventilation par aspiration pour maintenir les concentrations aéroportées sous les limites d'exposition.
Mesures d'hygiène :	Les personnes travaillant avec le produit doivent laver leur peau exposée plusieurs fois par jour à l'eau et au savon. Les vêtements de travail souillés doivent être lavés ou nettoyés à sec.
Protection respiratoire :	Maintenir au minimum possible les concentrations aéroportées. Lorsqu'une protection respiratoire est requise ou que les concentrations sont inconnues, utiliser un appareil respiratoire purificateur d'air approuvé équipé d'une cartouche pour vapeurs organiques.
Protection des mains :	Porter des gants imperméables, en néoprène par exemple.
Protection des yeux :	Pour éviter tout contact oculaire, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité, des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial.
Protection de la peau :	Porter des vêtements propres couvrant le corps ; porter des gants imperméables, en néoprène par exemple. Les personnes travaillant avec le produit doivent laver leur peau exposée plusieurs fois par jour à l'eau et au savon. Les vêtements de travail souillés doivent être lavés ou nettoyés à sec.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :	Les effets néfastes de ce matériau sur l'environnement n'ont pas été évalués. Il convient de mettre en place des techniques d'élimination appropriées afin d'isoler et de récupérer le matériau.

## Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect (état physique et couleur) :	Liquide blanchâtre. Le produit est un matériau à base d'essence minérale.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité :	LeI = 0,6; UeI = 7
Volatilité en volume :	Indéterminée
Odeur :	Odeur d'essence minérale
Pression de vapeur :	1 mm Hg à 100 °F
Seuil olfactif :	Indéterminée
Densité de vapeur :	> 5
pH :	Sans objet
Densité relative :	Sans objet
Point de fusion/point de congélation :	Indéterminé
Solubilité dans l'eau :	Négligeable
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition :	190 ° - 200 °C
Point d'éclair :	143 °F (62 °C) récipient fermé
Taux d'évaporation :	< 0,1 (Acétate de butyle = 1)

Coefficient de partition :	Sans objet
Température d'auto-inflammation :	Indéterminée
Température de décomposition :	Indéterminée
Viscosité :	Indéterminée
Gravité spécifique :	1.1
Point de congélation :	Indéterminé
Limites d'explosivité :	Indéterminées
Propriétés oxydantes :	Indéterminées

#### 9.2 Informations supplémentaires

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

### Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Indéterminée.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de stockage et de manipulation anticipées.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse n'a lieu.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune recommandation.

#### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts ; acides forts.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion peut produire des fumées irritantes ou toxiques, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone.

### Rubrique 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs orales pour classification, rat, DL50 :

Oxyde d'yttrium, 1314-36-9

> 10 000 mg/kg

Distillat de pétrole, 64742-48-9

> 5 000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée :

Irritant. Éviter le contact avec la peau.

Lésions/irritation oculaires

Irritant. Éviter le contact avec les yeux.

Inhalation :

Indéterminée. Utiliser une protection respiratoire en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Sensibilisation :

Aucun effet de sensibilisation n'est connu.

Effets chroniques :

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Cancérogénicité :

Aucun ingrédients répertorié par NTP, IARC ou OSHA comme étant cancérogène.

### Rubrique 12 : Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité aquatique

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT/vPvB non disponible du fait que l'évaluation de sécurité chimique n'est pas requise ou n'est pas effectuée.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

### Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination

Les informations présentées s'appliquent exclusivement à la substance fournie en l'état. L'identification, basée sur la ou les caractéristiques ou la classification, peut ne pas s'appliquer à la substance si elle a été utilisée ou contaminée. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques de la substance générée afin de déterminer une identification correcte des déchets et des méthodes d'élimination en conformité avec les réglementations en vigueur. Éliminer conformément aux lois et réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, nationales et locales en matière d'environnement.

États-Unis : Ce produit ne figure pas dans la liste des déchets dangereux établie par la RCRA.

### Rubrique 14 : Informations relatives au transport

Le transport peut s'effectuer conformément à la réglementation nationale ou à l'ADR pour le transport routier, au RID pour le transport ferroviaire, à l'IMDG pour le transport maritime, à l'IATA pour le transport aérien.

#### Sous-rubriques 14.1 – 14.4

##### Réglementations

	Nom de transport	Numéro ONU :	Classe(s) de danger	Groupe d'emballage
Ministère des transports des États-Unis (conteneur de plus de 119 gallons) :	Distillat de pétrole, N.O.S.	UN1268	Liquide combustible	III
Ministère des transports des États-Unis (Conteneur de 119 gallons ou moins) :	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
ICAO/IATA :	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
IMO/IMDG :	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
ADR :	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

#### 14.5 Risques pour l'environnement

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par les utilisateurs

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

### Rubrique 15 : Informations réglementaires

#### 15. 1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Inventaires chimiques mondiaux

EINECS (UE) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
TSCA (États-Unis) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
LIS (Canada) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
AICS (Australie) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
ENCS (Japon) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
ECL (Corée) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
PICCS (Philippines) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
IECSC (Chine) :	Tous les ingrédients sont répertoriés.
Lois des États sur le droit à l'information :	La rubrique 3 de cette FDS répertorie tous les composants de ce produit.
SARA Section 311/312 :	Risque par aspiration.

SARA 313, 304 et CERCLA 102 (A) :

Aucun ingrédient répertorié.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique :**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**15.3 Réglementations internationales**

Réglementations des produits contrôlés :

Cette FDS contient tous les éléments d'information spécifiés dans l'annexe 1, colonne 3 de la réglementation des produits contrôlés, sous un format en 16 rubriques.

**Rubrique 16 : Autres informations**

Texte intégral des mentions H des sections 2 et 3 :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H227 Liquide combustible.

(Association nationale américaine de protection contre les incendies) : Santé - 1, Inflammabilité - 2, Réactivité - 0, Particulier - Aucun

Évaluation des risques HMIS<sup>®</sup> :

Santé - 1, Inflammabilité - 2, Réactivité - 0, Équipement de protection - B ; lunettes de sécurité, gants

Utilisations recommandées :

Ce produit est recommandé pour une utilisation dans l'électronique. Les autres utilisations n'ont pas été analysées et peuvent présenter d'autres dangers. Réservé exclusivement à un usage industriel, n'est pas destiné à un usage alimentaire, pharmaceutique ou domestique.

Alertes relatives à une activité professionnelle :

Les personnes utilisant le produit doivent lire et comprendre cette FDS et être formés à l'utilisation correcte de cette substance.

Autres considérations particulières :

FDS préparée par :

Aucune connue

Andrew A. Guzelian

Nyacol Nano Technologies, Incorporated

Téléphone : 1-508- 881-2220 États-Unis

Date de révision :

8 mai 2024

Remplace celle du :

19 septembre 2017

Cette FDS a été préparée d'après des données fournies par les laboratoires de Nyacol Nano Technologies, Inc., des fournisseurs de matières premières et des publications gouvernementales. Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, justes. Les suggestions sont données sans garantie, notamment sans garantie de résultat. Avant utilisation, l'utilisateur doit déterminer l'adéquation des produits dans le cadre de l'utilisation prévue ; l'utilisateur assumera le risque et les responsabilités liées à ladite utilisation. Nous ne suggérons en aucune manière une violation des brevets existants ni n'accordons de permission d'exploitation d'une invention brevetée quelconque sans octroi de licence.

NYACOL<sup>®</sup> est une marque déposée de Nyacol Nano Technologies, Inc.